**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 36 (1972) **Heft:** 143-144

**Artikel:** Aspects géographiques du lexique francoprovençal

**Autor:** Gardette, P.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399521

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# ASPECTS GÉOGRAPHIQUES DU LEXIQUE FRANCOPROVENÇAL

(A PROPOS DE LA PUBLICATION DU PREMIER VOLUME DE L'ATLAS LINGUISTIQUE DU JURA ET DES ALPES DU NORD)

Lorsque, en 1942, je fis avec mes collaborateurs le projet d'un atlas linguistique, je n'hésitai pas sur le choix du domaine. Ce serait le Lyonnais, en comprenant sous ce nom les deux départements du Rhône et de la Loire : le Lyonnais était notre province, celle où déjà nous avions commencé d'enquêter. Certes, c'était là un domaine un peu restreint pour un atlas. Il ne pouvait être question de l'étendre vers le nord en domaine bourguignon, vers l'ouest et le sud en domaine occitan, sauf pour préciser la frontière linguistique. Mais vers l'est? Il était tentant de prolonger nos enquêtes dans ces régions dont les patois, bressans, bugistes, dauphinois, savoyards, sont de la même famille, francoprovençale, que les nôtres. Nous avons résisté à cette tentation : dans cette marche vers l'orient, il n'y avait pas de raison de nous arrêter avant d'avoir atteint le Piémont, et nous n'aurions jamais terminé une telle aventure. Nous avons donc décidé de nous arrêter, après avoir traversé la Saône et le Rhône, juste ce qu'il fallait pour placer quatre points d'enquête dans le département de l'Ain et cinq dans l'Isère, comme les têtes de pont d'expéditions futures 1.

Ces enquêtes-là, je savais bien que je n'en serais pas l'organisateur, et j'appelais de mes vœux celui qui réaliserait l'atlas du francoprovençal de France, à l'est de l'Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais. C'est chose faite aujourd'hui : depuis un an déjà les dialectologues ont sur leur table le premier volume de l'Atlas linguistique et ethnographique du Jura

<sup>1.</sup> On trouvera un exposé plus détaillé sur le domaine de l'Atlas du Lyonnais dans le volume IV de l'Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais (Paris, C. N. R. S., 1968), p. 13 à 20.

et des Alpes du Nord (= ALJA) 1. M. G. Tuaillon en a fait le plan, préparé le questionnaire, commencé et poursuivi un grand nombre d'enquêtes; sous sa direction, M. J.-B. Martin a terminé les enquêtes, préparé les cartes, surveillé la calligraphie et le tirage. C'est un beau travail, qui mérite admiration et éloges. Mon dessein en écrivant cet article n'est cependant pas de tresser des couronnes aux auteurs, mais de dire quelles clartés nouvelles leur ouvrage projette sur des parlers encore insuffisamment connus 2.

Entendre dire que le francoprovençal est insuffisamment connu, après tant de travaux sur ses frontières, sa phonétique, son vocabulaire n'étonnera qu'un observateur superficiel. Son histoire phonétique, sa morphologie ont toujours des chapitres obscurs. Quant au lexique, nous n'en avons pas terminé l'inventaire. Que dire de la géographie lexicale ? Écrivant un article, en 1957, pour saluer la publication du premier volume de l'Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central de Pierre Nauton, j'ai esquissé deux portraits contrastés, celui de l'occitan du Massif Central, celui du francoprovençal du Lyonnais 3. Mon propos d'aujourd'hui est de comparer l'ALLy à l'ALJA, le Lyonnais au reste du domaine francoprovençal, pour voir quelles ressemblances unissent ces deux parties, arbitrairement séparées dans nos atlas, d'un même domaine, quelles dissemblances peut-être les séparent. Je ne présenterai ici que quelques cartes, choisies parmi celles, communes à l'ALLy et à l'ALJA, qui m'ont paru révéler quelques-uns des aspects les plus caractéristiques du domaine francoprovençal.

## 1. Abréviations:

= Atlas linguistique de la France, de Gilliéron et Edmont.

ALJA = Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du nord.

ALLy = Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais. ALMC = Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central.

FEW = Französisches Etymologisches Wörterbuch, von W. v. Wartburg.

GPFP = Glossaire des patois francoprovençaux, de A. Duraffour.

GPSR = Glossaire des patois de la Suisse romande.

RLiR = Revue de Linguistique romane.

= Revue de Philologie trançaise et de littérature, de L. Clédat.

Hafner = H. Hafner, Grundzüge einer Lautlehre des Altfrankoprovenzalischen,

Marguerite d'Oingt = A. Duraffour, P. Gardette, P. Durdilly, Les œuvres de Marguerite d'Oingt, 1965.

oc. = occitan; frpr. = francoprovençal.

2. Le lecteur se rappelle peut-être que, dans le précédent fascicule de la RLiR, t. 36, p. 153, j'ai annoncé la parution de l'ALJA et promis le présent article.

3. RLiR, t. 21, p. 209-230, « Le Lyonnais et le Massif Central d'après les atlas linguistiques régionaux ».

§ 1. — Aspects principaux du paysage francoprovençal.

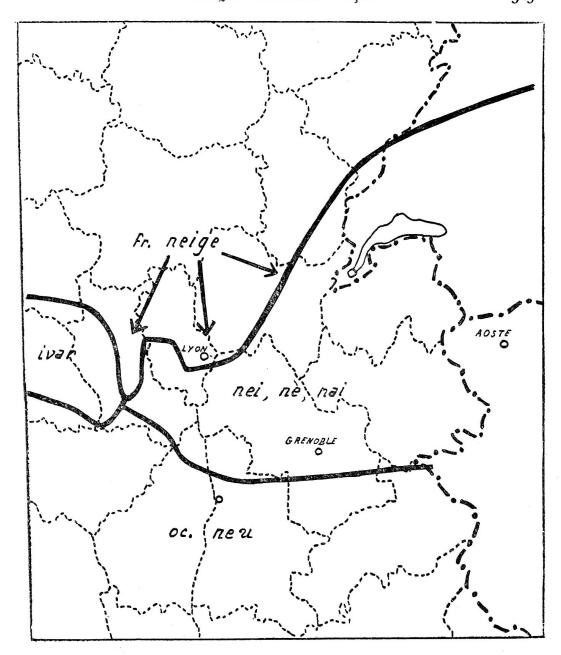
« La neige » : ALJA 56, ALLy 799, ALF 903.

J'ai choisi, pour commencer une carte simple, qui permet pourtant d'apercevoir quelques-unes des composantes principales de la géographie lexicale du francoprovençal. C'est la carte « la neige » <sup>1</sup>.

On sait qu'en France, au moyen âge, « neige » se disait noif en langue d'oïl et neu en langue d'oc, formes héritées phonétiquement du latin NIVE, et que neige, dérivé du verbe neiger, d'un latin populaire \*NIVICARE, a remplacé peu à peu noif dans presque toute la moitié nord de la France <sup>2</sup>.

Le croquis nº 1, établi à l'aide des cartes 56 de l'ALJA et 799 de l'ALLy, nous montre la situation actuelle en francoprovençal. La voici :

- 1º L'ancien occitan *neu* est continué par *neu* au sud de la frontière qui sépare habituellement le francoprovençal du domaine d'oc.
- 2º Au nord de cette frontière on trouve *nei*, *nai*, formes attendues en francoprovençal pour représenter le latin NĭVE (diphtongaison de *e* fermé en *ei*, jusqu'au stade *ai*, amuissement de *v* devenu final) et conformes à ce que nous savons de l'ancien francoprovençal : Hafner p. 31, Marguerite d'Oingt *ney*.
- 3º Ces formes francoprovençales qui ont dû occuper autrefois tout le domaine francoprovençal, ont plus tard abandonné au français envahisseur neige (patoisé en nèdz, nèz), tout le long de la frontière nord, une bande de terrain très importante en Lyonnais et dans la Bresse, moindre dans le Jura et le Doubs. Au sud de Roanne, le fr. neige a creusé une poche profonde dans la vallée de la Loire jusqu'à Sury-le-Comtal (point 55) au pied du plateau de Saint-Bonnet-le-Château; le long de la Saône le fr. neige s'est avancé jusqu'à Lyon, qu'il a même dépassé. Entre ces deux poches, l'ancien nei résiste sur une sorte de promontoire, forteresse constituée par les monts du Lyonnais, à Affoux, Courzieu, Haute-Rivoire. La plaine de la Bresse est submergée, elle aussi, mais l'envahisseur s'est arrêté devant les
- 1. J'ai présenté déjà la carte « neige » dans la RLiR, t. 21, p. 219 et 220, mais seulement pour sa partie lyonnaise, seul l'ALLy étant alors paru.
- 2. FEW 7, 157 a (NǐX). Je ne tiens pas compte du type nive/neve « neige », (d'un verbe issu du latin nǐvere, FEW, 7, 153) qui n'apparaît pas dans notre carte. FEW 7, 153 a (§ 2) indique, il est vrai, «Bugey neva» parmi les substantifs dérivés de nǐvere, mais je pense qu'il s'agit de l'infinitif  $n\acute{e}v\acute{a}$  qui existe en effet dans le département de l'Ain (ALJA~57).



« La neige ». Croquis nº 1, établi à l'aide des cartes 56 de l'ALJA, 799 de l'ALLy et 903 de l'ALF,

monts du Bugey, tout le long de la vallée de l'Ain. Ainsi le nord de notre domaine se trouve-t-il curieusement divisé en deux parties : un franco-provençal occidental très accueillant au mot français, un francoprovençal

oriental beaucoup plus résistant. Il faut surtout remarquer que le département de l'Ain est ici divisé entre la Bresse qui suit le sort du Lyonnais, et le Bugey qui suit le sort de la Savoie et de la Suisse. Nous retrouverons cette division dans d'autres cartes <sup>1</sup>.

4º Dans l'ouest, la partie du département de la Loire qui se trouve entre le fleuve et l'Auvergne ne connaît ni neige, ni nei, mais appelle la neige l'ivar, l'uvar, c'est-à-dire l'hiver. L'aire de cette appellation s'étend plus à l'ouest sur la moitié du département du Puy-de-Dôme. Pourquoi ce choix ? L'expressivité ne semble pas l'expliquer, bien que dans cette région montagneuse l'hiver soit la saison de la neige. La mutilation phonétique de nai et de nó n'est pas non plus l'explication, parce que ces formes sont bien vivantes ailleurs. Seul est en cause, me semble-t-il, le conflit homonymique entre deux formes occitanes auvergnates aujourd'hui disparues : \*neu « neige » et \*neu « nuage ». L'existence de ces deux mots en Basse-Auvergne est rendue très vraisemblable d'une part par celle de neu « neige » sur le plateau de Saint-Bonnet-le-Château et dans le Massif Central (ALLy 799, point 67, ALMC 47) et d'autre part par celles de nu « nuage » à Vollore-Montagne dans le Puy-de-Dôme (ALLy 771, point 36), de neu « nuage » dans l'Ardèche et la Lozère (ALMC 39). Pour la Lozère M. Camproux a pensé à une simple paronymie entre nèu « neige » et niu « nuage », de NUBE (Essai de géographie linguistique du Gévaudan, t. II, p. 599). Les neu de l'ALMC 39 me persuadent qu'il a pu y avoir une homonymie complète. En tout cas les deux mots ont cédé la place à deux mots nouveaux : hiver et nóla ou nuage (ALF 928). Si l'on accepte cette explication, on verra dans cette carte un exemple de l'influence de l'Auvergne sur le Forez occidental, influence dont nous avons bien d'autres preuves 2.

Quatre aspects, et même cinq, de ce paysage lexical nous sont donc ici

<sup>1.</sup> Par exemple la carte « Le regain » (voyez le croquis nº 4) où l'on voit que le Bugey fait partie de l'aire orientale RE-CORDUS.

<sup>2.</sup> Dans l'ALLy, carte III « Les courroies du joug », le type jul (JUGULA) s'avance jusqu'à la Loire en face du type francoprovençal juhl (\*JUXTULA); carte II2 « coussinet du joug », frôtá occupe la même position en face de plumà; carte I3I « Le fouet », l'auvergnat dya traverse même la Loire au nord de Feurs, en face de fwé; carte I49 « partie de raie mal labourée », troyi, troyo (« truie ») se trouve dans les deux pentes des monts du Forez; carte I5I « le chiendent », la forme occitane auvergnate gram s'avance jusqu'à la Loire dans la région de Feurs, en face des formes francoprovençales gramen et gramèl; carte I69 « la flèche du char », le type auvergnat forsè traverse lui aussi la Loire dans la région de Feurs, en face du francoprovençal égwiyi, etc. On notera aussi et particulièrement l'aire de tovela « chaintre » dans le croquis nº 3.

révélés: la solidité de la frontière entre francoprovençal et provençal dauphinois; l'indépendance des formes phonétiques francoprovençales en face des formes d'oil (nei, nai en face de l'ancien noif) et d'oc (neu), indépendance qui a assuré l'unité de tout le domaine francoprovençal avant la poussée du fr. neige; la perméabilité de la frontière nord sous la poussée des mots français, spécialement le long des vallées de la Loire 1 et de la Saône; l'union des parlers de l'ouest francoprovençal (foréziens, lyonnais, bressans) et, dans le cas de neige, leur aptitude commune à accepter l'envahisseur français, tandis que les parlers situés à l'est de la rivière d'Ain conservent unanimement le type frpr. nei; l'influence de l'Auvergne sur l'ouest du Forez.

§ 2. — Place de Lyon aujourd'hui, son rôle autrefois dans l'histoire dialectale.

Quand on regarde le croquis no 1, on est frappé par la place qu'occupe Lyon au fond d'une des poches creusées par l'invasion du français neige. Il est évident qu'à l'époque relativement récente où l'histoire dialectale de notre province s'est arrêtée, lorsque le patois cessant d'être la langue usuelle du plus grand nombre, les mots français ou patois ont cessé d'avancer ou de reculer et se sont fixés sur leurs positions actuelles en attendant de mourir, Lyon ne jouait plus aucun rôle dans cette histoire. Sa place sur la carte marque le point d'arrivée du flot français descendant le cours de la Saône.

1. La pénétration du mot français dans la longue poche d'invasion qui remonte le cours de la Loire est remarquable. Elle s'explique par le climat d'incertitude qui règne dans les aires marginales où s'affrontent plusieurs mots de types différents et de sens identiques, notamment le long d'une frontière linguistique importante, ici la frontière du francoprovençal et de l'occitan d'Auvergne, où se rencontrent le frpr. nei et l'oc. ivar ou neu. J'ai donné d'autres exemples de ce fait dans « Rencontre de synonymes et pénétration du français dans les aires marginales » (RLiR, t. 34, p. 291 et ss.). Récemment M<sup>me</sup> Escoffier m'a rappelé que Gilliéron avait aperçu le phénomène de l'infiltration du français dans les régions où plusieurs mots ou formes se trouvent en contact. C'est à la fin de l'étude sur « le coq et le chat » dans RPh, 1910, p. 287 et 288 :

« Le fait que, sur trois points du domaine étudié, la forme du français commun kok est venue se superposer aux formes régionales n'a en soi rien de remarquable, mais la situation géographique de ces trois points est au contraire fort instructive... Ce n'est là qu'un détail de l'extension du français commun, mais qui a son intérêt : nous voyons les parlers se livrant au français, parce qu'ils sont tiraillés entre diverses influences locales et qu'ils n'ont plus assez de confiance en eux-mêmes pour choisir librement leur voie ».

Lyon a reçu neige passivement et ne semble même pas l'avoir irradié autour de lui. Il nous faut faire un effort d'imagination pour nous représenter la situation aux temps plus anciens où le dialecte florissait. Alors, vraisemblablement, ivar et neu étaient à la même place qu'aujourd'hui. En revanche le frpr. nei, nai devait occuper une place plus vaste, tout le domaine franco-provençal et notamment la ville de Lyon, centre linguistique unificateur, où seuls les clercs et les lettrés savaient dire et écrire la neige. Une autre carte va nous permettre d'apercevoir ce rôle ancien de Lyon.

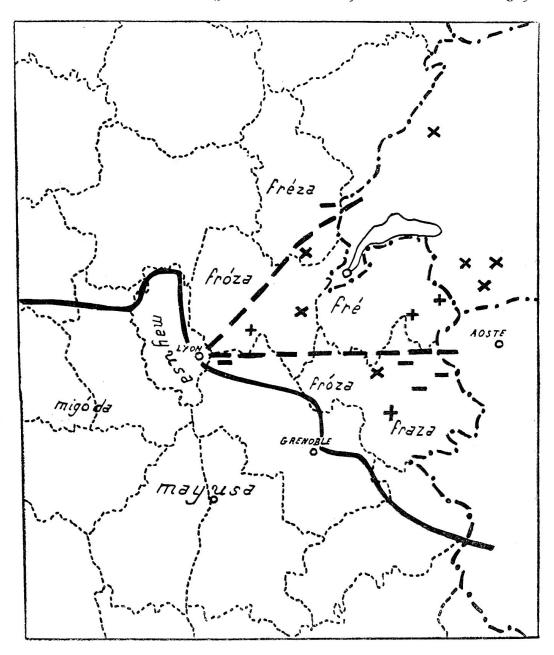
« Une fraise » : ALJA 441, ALLy 485, ALF 608.

Le croquis nº 2, établi à l'aide des cartes 44r de l'ALJA, 485 de l'ALLy, 608 de l'ALF présente la structure suivante :

ro Dans tout le Lyonnais-Forez et la plus grande partie du Dauphiné s'étend l'aire de mayusa (et de migoda dans les monts du Forez). Il semble que nous ayons affaire à des mots de même famille, issus d'une racine \*MAG-, \*MIG- vraisemblablement pré-latine (FEW 6, 1, 19). Cette famille a pu occuper toute la Gaule avant l'arrivée des Romains. Les mots qui la représentent dessinent aujourd'hui encore une grande aire qui englobe et déborde le Massif Central et s'étend à l'est du Rhône sur le Dauphiné jusqu'aux Alpes. C'est l'aire caractéristique d'un mot prélatin, conservé dans ces réduits naturels, ces donjons de refuge, que sont les vieilles montagnes du Massif Central et les Alpes.

2º Dans le reste de la carte vivent des mots qui sont venus du latin fra-GUM/FRAGA (FEW 3, 748), mais à des époques différentes et selon de chemins divers :

a) Une forme masculine  $fr\acute{e}$  est indiquée quatre fois dans l'ALJA (une fois dans l'Ain à 30 km de Lyon, deux fois en Haute-Savoie, une fois en Savoie), sept fois dans l'ALF (une fois dans le sud du Jura, une fois dans l'Ain, une fois en Savoie, quatre fois en Suisse). Ces  $fr\acute{e}$  masculins sont dispersés au milieu de  $fr\acute{e}$  de forme identique mais donnés sans indication de genre et supposés féminins. Ces  $fr\acute{e}$  féminins représentent phonétiquement fragum neutre. Il me semble évident que tous ces  $fr\acute{e}$ , féminins aujourd'hui, sont d'anciens masculins remontant tous au neutre fragum et devenus féminins plus tard par imitation de  $fr\acute{e}ya$ , fraise. Nous voyons alors se dessiner sous nos yeux une aire  $fr\acute{e} <$  fragum de forme triangulaire, dont la pointe, proche de Lyon aujourd'hui, a dû autrefois se situer à Lugdunum même. Nous savons par d'autres exemples que le latin de Lugdunum était



« Une fraise ». Croquis nº 2, établi à l'aide des cartes 441 de l'ALJA, 485 de l'ALLy et 608 de l'ALF.

- limite nord de mayusa.

- délimite l'aire de fré masc. ou féminin, à l'exclusion des formes en y (fraya) ou en z (fróza).

fré masculin d'après l'ALJA.

fré masculin d'après l'ALF.

fràya, frèya.

un latin d'école, puriste et poétique 1. Nul doute que la conservation de FRAGUM, au moment où le reste des Gaules préféra FRAGA, ancien pluriel devenu féminin, atteste l'influence de Lyon. Ce qui nous frappe c'est que Lugdunum n'ait pas irradié fré en Lyonnais, mais vers l'est. Pour comprendre cette orientation il faut se rappeler que Lugdunum n'était pas la capitale du pays des Ségusiaves, laquelle fut à une certaine période Feurs (Forus Segusiavorum). Lugdunum fut d'abord une colonie tournée vers les Gaules à conquérir et à maintenir en paix, mais aussi une grande ville romaine orientée vers Rome grâce aux routes des deux Saint-Bernard, routes dont le tracé s'inscrit curieusement dans une sorte de vaste triangle où sont encore localisées les attestations de fré masc.

- b) Des formes féminines fraya, frèya apparaissent dans l'ALJA, çà et là au nord et au sud de l'aire fré: dans le sud du Jura, au point 13; en Dauphiné, près de Lyon, au point 65; et dans le nord-est de la Savoie, en Tarentaise, aux points 51, 52 et 53. Elles viennent de fraga, pluriel de fragum devenu féminin singulier. Elles représentent une couche de latinisation secondaire, probablement responsable du glissement de nombreux fré au genre féminin.
- c) Plus au nord et plus au sud, dans la Bresse, le Jura, la Savoie, on trouve fréza, froza, fraza, qui sont le français fraise plus ou moins patoisé.

Ce champ de fouilles nous livre ainsi quatre niveaux d'archéologie linguistique. Le niveau superficiel est celui de fraza, froza, fréza, niveau de francisation relativement récente. Le second niveau est celui de fraya (fraga), il peut remonter à la fin de la période de romanisation. Le troisième est celui de fré (fragum), il remonte à la romanisation propre à Lugdunum. Enfin le quatrième est celui du prélatin mayusa. De chacun de ces niveaux il ne reste aujourd'hui que des morceaux, mais il est bien évident que chacun d'eux, en son temps, a dû s'étendre dans notre domaine partout où il y avait des hommes.

Ces fouilles nous rendent visible le rôle de Lugdunum dans la romanisation, l'orientation de cette ville vers l'est, les Alpes et l'Italie, tandis que son arrière-pays ségusiave demeurait attaché aux vieux mots gaulois ou plus anciens encore <sup>2</sup>.

2. Dans l'article indiqué à la note précédente, j'ai signalé la présence des sur-

<sup>1. «</sup> A l'origine du provençal et du francoprovençal. Quelques mots du latin de Lugdunum », dans RLiR, 26, p. 71 à 89 ; et l'excellente étude de M. Christian Schmitt, « Poésie, source de la langue commune ? Études lexicologiques du latin parlé à Lugdunum », dans RLiR, 35, p. 167 à 181.

## § 3. — Fragmentation du domaine francoprovençal.

Tourné vers l'est, Lugdunum, ou plus tard Lyon, n'a pas toujours réussi à unir sous son autorité linguistique tout le pays francoprovençal. Bien des influences lyonnaises paraissent s'arrêter à l'est, aux premiers contreforts des monts du Bugey, du Jura et des Alpes. A l'abri de ses montagnes, la Savoie a fait, en accord avec le Bugey et la Suisse, des choix différents de ceux de Lyon et du plat pays de Bresse et du Dauphiné. Bien que la francisation moderne et les innovations récentes des patois, laissés à eux-mêmes depuis la disparition des centres linguistiques traditionnels, aient souvent altéré un dessin plus ancien, on peut reconhaître, sous le puzzle des dénominations et des formes actuelles, une certaine bipartition du domaine. En voici des preuves.

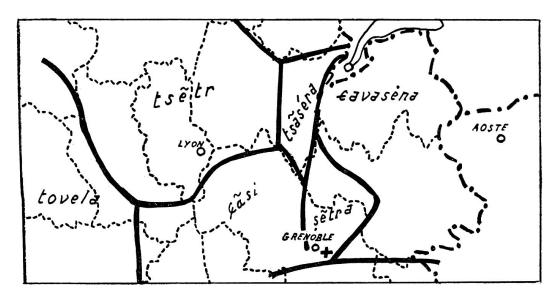
« La chaintre »: ALJA 274, ALLy 147, GPSR 3, 581-3.

Le croquis nº 3 ¹ nous montre cette bipartition du francoprovençal : l'ouest, — c'est-à-dire ici le Lyonnais avec le Forez, la Bresse avec le Bugey, le Dauphiné francoprovençal avec quelques localités de la Savoie —, présente un type issu de cancere ; l'est, c'est-à-dire la Savoie, la Haute-Savoie et une partie de la Suisse, ignore cancere et présente, parmi d'autres termes, un mot particulier à cette région, eavasèna, chavasine, dérivé du latin capitium (FEW 2, 1, 262 b). Le long de la frontière sud, en domaine occitan, on trouve un type tovera, d'un gaulois \*TALWARA (FEW 13, 1, 67; GPFP 9067), qui déborde sur les localités foréziennes proches de l'Auvergne

vivances du neutre fragum, sans pouvoir les localiser avec autant de précision, du moins dans le domaine de l'ALJA dont les enquêtes n'étaient pas alors terminées. J'ai signalé aussi des survivances de deux autres neutres, de fagum « faîne » sous les formes  $fa_i$ ,  $f\grave{e}$ , fa dans le Dauphiné, le département de l'Ain, la Savoie, de PIRUM « poire » sous les formes  $p\grave{e}r$  dans l'Ain,  $p\rlap/e r_o$  en Savoie,  $p\rlap/e r$  en Suisse. Hélas l'ALJA, qui a enregistré d'autres survivances de fragum, n'a pas eu le même bonheur pour les survivances des deux autres neutres. Les cartes 465 « une poire » et 526 « la faîne » ne nous présentent aucun  $p\rlap/e r$  et aucun  $fa_i$ . Le réseau d'enquêtes était-il trop lâche et ces trop petits poissons ont-ils passé à travers le filet ? Ou bien les vieux mots relevés autrefois par Edmont, et encore par Duraffour et G. Ahlborn sont-ils disparus aujourd'hui ?

1. L'ALF n'ayant pas de carte « chaintre » et les atlas de la Bourgogne, de la Franche-Comté et de la Provence n'étant pas encore parus, il ne m'a pas été possible de préciser dans ce croquis la situation des formes de la chaintre au nord et au sud de l'ALIA et de l'ALLy.

sous les formes tovela, tovena; nous avons déjà noté les empiètements de l'Auvergne sur le Forez.



« La chaintre ». Croquis n° 3, établi à l'aide des cartes 274 de l'ALJA, 147 de l'ALLy et de la page 581 du GPSR 3. + forme  $\epsilon \tilde{a} \tilde{s} \tilde{w} r \dot{a}$ .

Le type cancere se présente chez nous sous trois formes phonétiques : une forme à déplacement d'accent sur la pénultième  $ts\tilde{a}s\acute{e}ra$  ( $s\tilde{a}s\acute{e}ra$ ) est conservée dans le Bugey, et près de Grenoble au point 79 ; une forme apocopée,  $\epsilon \tilde{a}si$ , occupe la région occitane du Forez-sud et du nord de l'Ardèche et de la Haute-Loire, ainsi que le Dauphiné francoprovençal ; une forme syncopée  $ts\tilde{e}tri$ ,  $s\tilde{e}tra$  occupe le Lyonnais et le Forez (sauf la frange de tovela), le département de l'Ain (sauf le Bugey) et une petite région à cheval sur l'est du département de l'Isère et l'ouest du département de la Savoie. La forme  $ts\tilde{a}s\acute{e}ra$  doit représenter le plus ancien traitement francoprovençal et me paraît une précieuse relique ;  $\epsilon \tilde{a}si$  représente le traitement occitan et doit être importé ;  $ts\tilde{e}tri$  représente le traitement d'oïl et doit être, lui aussi, importé, mais du domaine d'oïl.

Quant à eavasena, il n'occupe pas tout le territoire situé à l'est de l'aire CANCERE, mais seulement la Haute-Savoie et une partie de la Suisse. En Savoie on trouve divers autres types, connus aussi ailleurs, comme verya. Ce qui est remarquable c'est l'opposition entre un francoprovençal de l'ouest qui ne connaît que CANCERE et un francoprovençal de l'est qui

l'ignore et qui, en Haute-Savoie et en Suisse, présente la formation cavasena, inconnue ailleurs. Il faut bien qu'il y ait eu, à une époque difficile à préciser, une véritable séparation entre ces deux parties de la Franco-provençalie.

Il n'est pas impossible que ce choix remonte à la période de la latinisation ou à cette période romane primitive pendant laquelle se sont heurtés les mots latins, leurs dérivés gallo-romans et les mots apportés par les Germains. La carte « regain » me semble caractéristique à cet égard : elle montre une triple rencontre à date ancienne, celle de deux mots latins et d'un mot germanique, à laquelle s'est ajoutée, à date plus récente, l'arrivée d'un mot français.

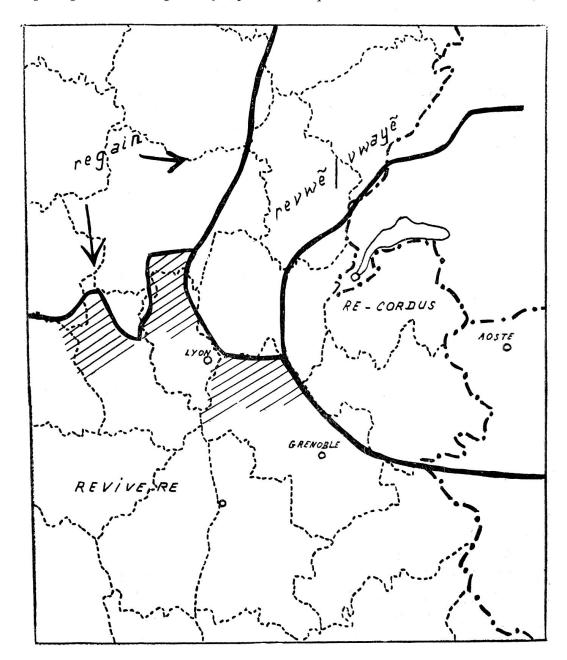
« Le regain » : ALJA 233, ALLy 42, ALF 1139, GPFP 7894.

Cette carte, ou plutôt le croquis nº 4, nous présente une sorte de champ de bataille. Deux mots latins s'y sont rencontrés : CORDUS (ou RECORDUS), FEW 2, 2, 1183, « né ou récolté en arrière-saison » (fænum cordum) et REVIVERE, FEW, 10, 361-2, infinitif substantivé, l'un venant de l'est, de l'Italie du nord, l'autre du sud, de la Narbonnaise. Plus tard, deux autres mots sont venus du nord : l'un, francique, \*WAIDA, FEW 17, 458, pourvu lui aussi du préfixe RE-, et aussi du suffixe -IMEN, est descendu sous la forme revwē de la Franche-Comté presque jusqu'à Lyon; l'autre, de même origine que revwē, le français regain, est arrivé jusque dans le nord du Lyonnais et du Forez et sa rencontre avec revyur (forme locale de REVIVERE) a produit divers hybrides ¹.

Ainsi deux termes latins, RECORDUS et REVIVERE, occupent l'un l'est, l'autre l'ouest du Francoprovençal. Et l'est, c'est la Savoie (départements de la Savoie et de la Haute-Savoie), la Suisse romande, ainsi qu'une partie du Bugey. Il faut en effet compléter sur ce point la carte de l'ALJA, qui ne donne à RECORDUS que les trois points 24, 25, 33 dans le département de l'Ain, par le § 7894 du Glossaire des patois francoprovençaux de Duraffour (dont le réseau d'enquête a été dense en Bresse et en Bugey) : Duraffour a relevé le type rekor dans 12 localités du Bugey. Il est possible que revwē ait gagné quelque terrain entre la date des enquêtes de Duraffour et celle des enquêtes de Tuaillon-Martin. Il est en effet évident que revwē a séparé dans

On trouvera quelques détails supplémentaires sur cette carte dans RLiR,
 30, p. 73-78.

la Bresse l'aire de *rekor* de celle de *revivre*, qui demeurent en contact plus au sud, dans le département de l'Isère. Voilà donc deux mots latins qui se partagent le Francoprovençal, peut-être depuis la romanisation. L'un d'eux,



« Le regain ». Croquis nº 4, établi à l'aide des cartes 233 de l'ALJA, 42 de l'ALLy, 1139 de l'ALF et du § 7 894 du GPFP.

Les aires striées sont celles des formes vwavr, revwavr...

rekor, de RECORDU, occupe la Savoie, presque tout le Bugey et une grande partie de la Suisse romande. L'autre, revivre, de REVIVERE, occupe ou a occupé le reste du domaine francoprovençal. Certes le type germanique rèvwe occupe aujourd'hui le Jura et la Bresse, mais tout en lui dénonce un envahisseur : son w conservé, la forme de son aire, semblable à la coulée d'une avalanche arrêtée seulement par le grand angle formé au nord et à l'est de Lyon par les vallées de la Saône et du Rhône, enfin les formes hybrides, vwavr, rèvwavr dans les régions où revwe rencontre revivre (nord du Lyonnais-Forez, nord du Dauphiné). D'autres formes en -wa- existent, il est vrai dans le domaine occitan et le FEW 10, 361-2, les a enregistrées et classées, sans donner à leur sujet d'explication définitive. Quoi qu'il en soit de celles-là, et pour nous en tenir à recordu et à revivere, remarquons donc que ces deux types latins partagent le Francoprovençal en un Francoprovençal de l'est et un Francoprovençal de l'ouest et que la frontière entre les deux est aussi celle qui sépare le Bugey de la Bresse. Et rappelons que cette frontière est aussi celle de l'avancée du fr. neige (croquis I), mais qu'elle passe un peu plus à l'est, entre CANCERE et eavasena (croquis 3).

Nous avons d'autres exemples de cette bipartition lexicale du domaine dans les cartes du premier volume de l'ALJA. Pour certaines la bipartition provient du conservatisme de l'une des deux parties en face d'une innovation de l'autre. C'est ainsi que l'age de l'araire ou de la charrue (ALJA 260, ALLy 137) conserve en Forez, en Lyonnais, dans la Bresse et dans l'ouest du Dauphiné des noms dérivés d'un radical CAMBO- « recourbé », probablement gaulois : la eãbusõ, le eãbosõ, la eãbota, le tsãtru; dans le reste du Francoprovençal, Suisse romande, Savoie, Jura, Bugey, la plus grande partie du Dauphiné, l'age se dit la perche comme dans d'autres régions de France. Il est évident que nous avons affaire ici à un phénomène de conservatisme de la région lyonnaise, en dépendance du Massif Central.

Souvent c'est l'est qui est le plus conservateur. Ainsi les cartes 267 « labourer » et 299 « semer » de l'ALJA font apparaître le type ARARE « labourer » conservé dans le Jura, le nord-est de la Haute-Savoie et le centre de la Savoie, et remplacé par le français labourer dans le reste du Franco-provençal. Elles font aussi apparaître une aire vwayi, vayi « semer » ou « labourer », dans l'est du même domaine.

Mais ce sont là des situations qui peuvent être récentes puisque d'une part le mot *perche* est évidemment emprunté et que d'autre part l'aire fragmentée du type ARARE ne présente aujourd'hui que le dernier état d'une aire qui a dû s'étendre autrefois à tout le Francoprovençal. Ces situations, pour récentes qu'elles soient, attestent cependant la permanence d'une tendance du domaine francoprovençal à une bipartition est-ouest qui reflète évidemment des différences géographiques (le relief peu accusé des collines lyonnaises, de la plaine du Forez, des monts du Lyonnais, des plateaux ou plaines qui s'étendent à l'est de Lyon, en opposition avec les hauts reliefs du Jura et surtout des Alpes), climatiques, agricoles, et de genre de vie des habitants. Il faut aussi se rappeler que l'histoire a longtemps séparé la Savoie, et ses possessions à l'ouest et au nord, du reste de la Galloromania <sup>1</sup>.

Il ne faut donc pas s'étonner que la fragmentation existe. Dans certains cas on remarque même une tendance à la tripartition du domaine.

En dehors du vieux mot traditionnel issu de SAEPES (FEW II, 46), qui survit en Suisse, en Haute-Savoie (point 36 de l'ALJA) et en Forez dans deux points proches de Montbrison, en dehors de certaines appellations récentes, comme buisson (et son dérivé bwasona) qu'on trouve çà et là ², trois mots plus anciens dessinent des aires de quelque importance dans le domaine francoprovençal. Le croquis nº 5 montre la disposition de ces aires : un dérivé de SAEPES, sèviló, occupe le département du Rhône qu'il déborde à l'ouest jusqu'au cours de la Loire et à l'est dans le nord du département de l'Isère ; véna, mot d'origine gauloise, latinisé en VENNA à l'époque mérovingienne et qui a eu comme premier sens celui de « grille pour arrêter le poisson » (FEW 14, 247, Gonon, Vie quotidienne en Lyonnais, sous vena) dessine une aire qui englobe la Bresse et le nord du Dauphiné; enfin siza, d'un latin caesa « haie taillée » (FEW 2, 1, 38) occupe une grande aire, qui comprend la Haute-Savoie, l'ouest de la Savoie et une partie du Bugey.

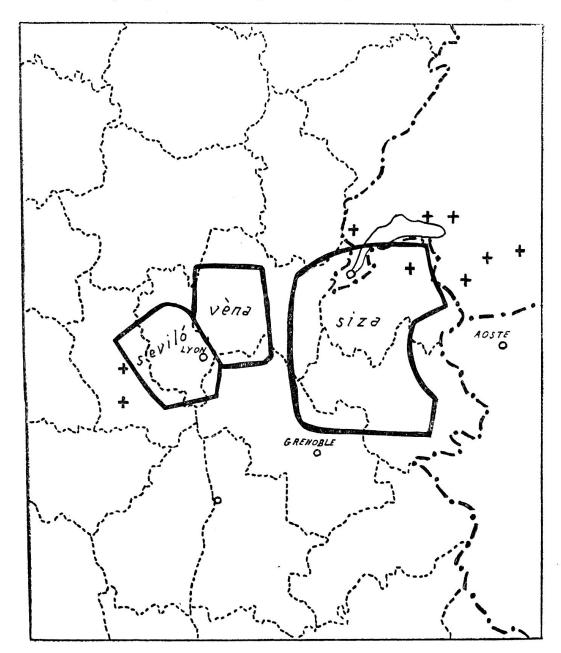
Ce dernier type, *siza*, n'a pas été indiqué ailleurs en France <sup>3</sup>, tandis qu'on le trouve en Italie du nord et en rhétoroman. En Savoie et en Haute-Savoie il peut avoir été importé d'Italie, mais il peut s'y trouver depuis la romanisation : peut-être est-il un exemple pour un lexique latin de l'est-

<sup>1.</sup> Il est d'autres exemples de cette bipartition est-ouest, qui n'apparaissent pas dans le 1<sup>er</sup> volume de l'ALJA, comme les deux mots sotol et cetor, qui désignent l'un et l'autre la cave, mais dont l'un vient d'un \*subtulus, tandis que l'autre, propre à l'est du francoprovençal, vient d'un \*subturnus. Voir les Actes du Colloque de dialectologie francoprovençale de Neuchâtel, p. 14.

<sup>2.</sup> Les autres appellations importantes sont périphériques : kluzõ en Roannais, bueér en Saône-et-Loire, lèyri en Basse-Auvergne et Bourbonnais.

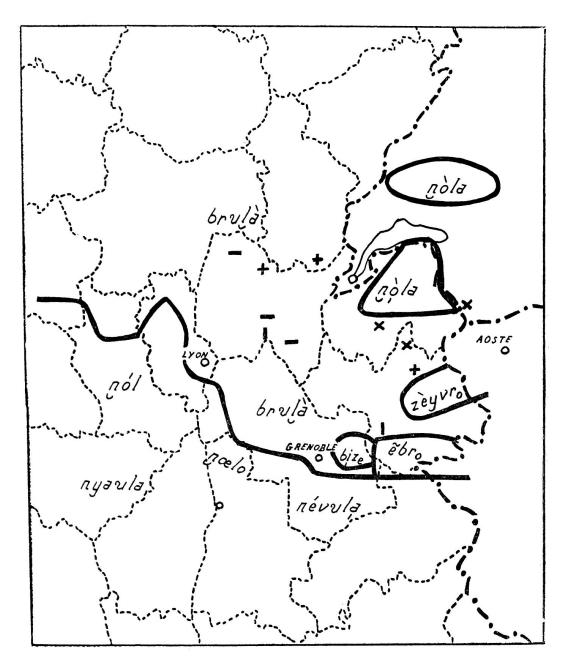
<sup>3.</sup> Toutefois il est aussi comtois, FEW 2, 1, 38.

francoprovençal venu de l'Italie du nord et différent de celui de Lugdunum, du moins pour certains mots. Les deux autres mots, vena et sèviló sont plus récents. Ce qu'il y a ici de remarquable c'est que ces trois aires nous pro-



« La haie ». Croquis nº 5, établi à l'aide des cartes 184 de l'ALJA, 453 de l'ALLy, 1592 de l'ALF.

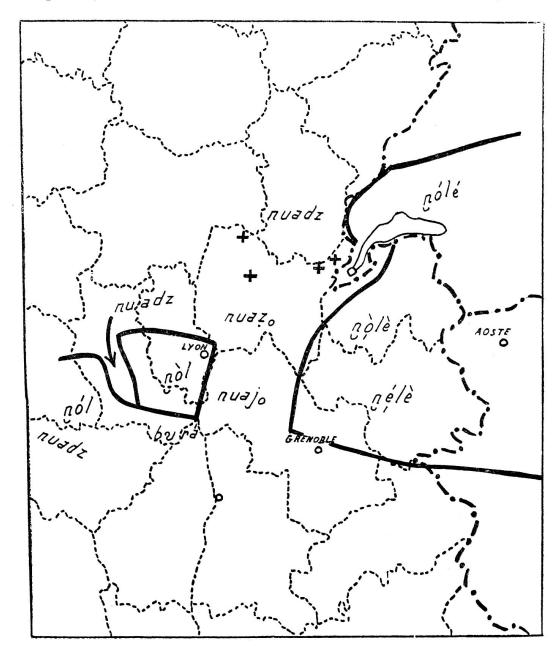
+ attestations de SAEPES.



« Le brouillard ». Croquis nº 6, établi à l'aide des cartes 16 de l'ALJA, 819 de l'ALLy, 178 de l'ALF.

- + y'ola forme isolée d'après l'ALJA.
- × yóla forme isolée d'après l'ALF.
- nèla forme isolée d'après l'ALJA.
- | nèla forme isolée d'après l'ALF.

posent la vision d'un Francoprovençal de l'est (du Bugey à l'Italie du nord), d'un Francoprovençal de l'ouest cantonné en Lyonnais-Forez, et d'un Francoprovençal central entre les deux, c'est-à-dire en Bresse et en Dauphiné.



« Les nuages ». Croquis nº 7, établi à l'aide des cartes II de l'ALJA, 77I de l'ALLy, 928 de l'ALF.

<sup>+</sup>  $y\acute{o}l$  forme isolée d'après l'ALJA.

Mais nous devons ici nous méfier d'un mirage. En effet, seule l'aire ancienne de siza est vraiment significative : probablement rétractée aujourd'hui au nord et au sud, elle occupe d'est en ouest la région montagneuse où nous avons déjà remarqué une tendance à l'autonomie. Au contraire, l'aire de séviló, mot secondaire, dérivé, celle de vena (dont le sens a changé depuis le moyen âge) doivent être bien plus récentes ; d'ailleurs elles ne semblent pas dépendre de la force d'irradiation de Lyon, puisque Lyon se trouve non au centre de l'une d'elles, mais au point de rencontre de l'une et de l'autre. Ces deux aires-là ne me paraissent pas significatives d'une fragmentation ancienne du domaine mais seulement d'une tendance au morcellement, au moins dans la moitié occidentale du domaine, à partir du moment où Lyon n'a plus fait sentir sa force unificatrice.

Deux autres cartes présentent, elles aussi, une sorte de tripartition du domaine francoprovençal. Je les présente groupées parce qu'elles dépendent l'une de l'autre :

```
« le brouillard » : ALJA 16, ALLy 819, ALF 178. « les nuages » : ALJA 11, ALLy 771, ALF 928.
```

On sait que NĕBŬLA « brouillard » a été conservé dans toute la Romania et qu'en francoprovençal il a donné la forme yola. Or, pour « nuage » nous trouvons en francoprovençal une forme semblable, yóla, venue probablement de l'évolution phonétique de \*NĬBULA (féminin de \*NĬBULUS pour NĬBŪLUS « nuageux »). Le FEW avoue (7, 71 b) « Es ist nicht immer leicht, die vertreter von NĔBŬLA von denen des typus \*NĪBŬLUS zu scheiden ». Le conflit homonymique est évident. Comment ont réagi nos parlers ?

De trois façons différentes. Les parlers de l'ouest (départements du Rhône et de la Loire) ont parfois toléré l'homonymie : la comparaison des deux cartes 771 et 819 de l'ALLy montre que sur les 44 localités d'enquête du Rhône et de la Loire (19 dans le Rhône, 25 dans la Loire) 12 acceptent toujours l'homonymie de yól « brouillard » et « nuages ». On remarque cependant que si yól « brouillard » conserve une aire étendue, celle de yól « nuages » s'est beaucoup rétrécie au profit de nuadz, fr. nuages. Les parlers de l'ouest francoprovençal s'orientent ainsi vers la résolution du conflit, en remplaçant nól « nuages » par le français patoisé nuadz.

Les parlers de l'est, essentiellement ceux des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, ceux de la Suisse et du val d'Aoste ne tolèrent l'homonymie que dans deux petites aires, l'une en Haute-Savoie, l'autre en Suisse.

L'ensemble de ces parlers réservent le mot yóla, pluriel yólé (parfois yélé) à la désignation des nuages. Pour parler du brouillard ils se servent d'un vieux mot, ę̃bro (IMBER, FEW 4, 567), d'approximations telles que zèyvro « givre », bize « vent du nord »..., et du français brouillard.

Entre les parlers de l'ouest et ceux de l'est, c'est-à-dire dans la Bresse, le Bugey et le Dauphiné, le conflit homonymique a été résolu par la disparition des deux homonymes et leur remplacement par les mots français nuage et brouillard, sauf quelques rares survivances de nola « brouillard » ou de nola « nuage », marquées de croix ou de tirets sur les croquis 6 et 7.

Ainsi, pour ces mots, le domaine francoprovençal s'est fragmenté en trois régions dont chacune a fait un choix différent des deux autres : l'ouest a toléré les deux homonymes et glisse vers la formule yol/nuage. L'est a choisi la formule yol/brouillard. Le centre a choisi une troisième formule : nuage/brouillard.

Ces deux cartes font apparaître, je crois, l'état actuel de nos parlers : l'unité d'autrefois a disparu ; la Savoie, le val d'Aoste et la Suisse, à l'abri du Jura et des Alpes, demeurent relativement unis entre eux mais sont isolés du Lyonnais ; les deux provinces du Lyonnais et du Forez restent unies entre elles, mais sont isolées du francoprovençal oriental ; au milieu, la Bresse et le Dauphiné septentrional se défendent mal contre le français envahisseur.

Cet état n'est peut-être pas très ancien puisque nous avons remarqué que d'autres cartes présentent une bipartition réelle. Elle peut dater de l'époque où Lyon a cessé d'être une capitale linguistique capable d'imposer ses choix non seulement au Lyonnais et au Forez, mais aussi à la Bresse et au Dauphiné.

Ce ne sont là que quelques cartes. Je les ai choisies parce qu'elles m'ont paru en représenter beaucoup d'autres qui ont les mêmes caractéristiques et qu'il ne m'était pas possible de les présenter toutes. J'ai poursuivi un double but : dire le profit que nous pouvons retirer de l'étude du bel atlas du Jura et des Alpes du Nord et contribuer à éclairer un vieux problème non encore résolu, celui de la fragmentation du domaine francoprovençal <sup>1</sup>.

### P. GARDETTE.

1. En 1919, O. Keller avait proposé, dans son étude sur le parler de Certoux, de diviser le francoprovençal en deux « sections », l'une septentrionale unissant la plus grande partie du canton de Vaud, le Valais, Fribourg et Neuchâtel,

l'autre méridionale comprenant tout le reste du domaine. Ses arguments étaient d'ordre phonétique. Il revint à sa thèse en 1928 dans les conclusions de son beau livre intitulé La flexion du verbe dans le patois genevois, cette fois avec des arguments empruntés à la morphologie. C'est alors que M. Hasselrot soumit les arguments d'O. Keller à une minutieuse critique dans Studia Neophilologica, vol. VII, 1934-1935, p. 1 à 17. Sa conclusion était désabusée : « Je n'ai pas combattu ici pour démontrer l'unité du francoprovençal. Au contraire, son morcellement est si extrême qu'il ne saurait être contenu, sans une part exagérée donnée à l'arbitraire, dans deux divisions principales... ». Et il ajoutait que les autres divisions qu'on pourrait opérer à l'aide d'autres critères seraient « des constructions sans fondement dans la conscience populaire ou ailleurs, et qu'elles n'auraient par conséquent aucun intérêt pratique ni scientifique » (p. 17).

Est-ce pour réagir contre ce désenchantement, est-ce par piété filiale, H.-E. Keller, fils du regretté O. Keller, a proposé récemment, dans sa communication au 9<sup>e</sup> Congrès de Linguistique romane de Lisbonne (Actes, p. 339-359) une autre division du francoprovençal en deux groupes, un francoprovençal occidental embrassant le Lyonnais, le Dauphiné septentrional, la Dombes et la Bresse, et un francoprovençal oriental unissant la Suisse romande, la Savoie, le Bugey et le val d'Aoste. A quelques arguments d'ordre phonétique il a ajouté quatre cartes lexicales opposant le latin seminare au germanique \*waidanjan, \*corna à cauda pour désigner les mancherons de la charrue, le préroman bot- « étable » au frpr. occidental étrabla, le latin recordus « regain » à revivere. Négligeons les cartes phonétiques qui ne prouvent que le morcellement phonétique actuel de nos parlers. Je crois que M. H.-E. Keller a vu juste dans l'explication qu'il donne des cartes lexicologiques « semer », « regain » et peut-être « étable ». Mais la situation est plus complexe : si le moyen âge a probablement connu une bipartition, l'époque actuelle connaît parfois une tripartition et souvent un véritable morcellement. Pour y voir tout à fait clair il sera nécessaire d'examiner patiemment toutes les cartes parallèles de l'ALIA et de l'ALLy, en collaboration avec les francoprovençalistes de Suisse et du val d'Aoste.